



Délibération
N° 2023-028

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : RÉ-AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU CARREFOUR DE PALAGACCIO AVEC
CONTRIBUTION À UNE ÉTUDE SCIENTIFIQUE SUR LES ARBRES : DEMANDES DE SUBVENTION

Date de la convocation : le 30 juin 2023

SEANCE DU 05 JUILLET 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS et le CINQ JUILLET à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnelement sur la place de l'église de San Martino village, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme FILIPPI Augusta, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, M. REVELLI Hervé, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. SIGURANI Olivier, M. GRAZIANI Jean-Charles.

Absents :

M. SCANIGLIA Didier, M. ROSSI Alain, Mme LORENZI Thérèse, PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre.

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BERTRAND Michel,
M. COVILLI Pierre-Antoine a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard,
Mme NATALI Emmanuelle a donné pouvoir à Mme FILIPPI Augusta,
Mme MINICUCCI Audrey a donné pouvoir à M. SIGURANI Olivier.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 14	Absents : 5	Représentés : 4
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.

Madame la Présidente rappelle à l'Assemblée Communale la volonté municipale de concevoir un projet de renaturation urbaine. Des études sont en cours. Toutefois, il convient de se pencher sur un point particulier de notre Commune : Le Carrefour de Palagaccio. Elle donne la parole à Marie-Dominique Fornesi, Adjointe déléguée à l'environnement et au cadre de vie, qui expose le projet :

Elle rappelle qu'en lien avec la problématique de la surchauffe urbaine, des formations et réunions ont eu lieu avec le CEREMA et la Communauté d'Agglomération de Bastia, pour étudier des solutions pour notre territoire. Une rencontre a eu lieu avec un expert, M. Emanuele Barbieri, sur la question du changement climatique et de la renaturation urbaine de notre territoire. En présence des services techniques, une étude de site a eu lieu afin de les sensibiliser sur une meilleure gestion du végétal, et une palette végétale a été présentée pour la définition du projet futur. Comme une première étape de ce projet, il est proposé de repenser, à l'entrée de notre Commune, le Carrefour de Palagaccio :

Ce projet vise à conjuguer au moins 2 objectifs : Un objectif d'ordre scientifique, un autre d'ordre environnemental et paysager. Il va consister à réaliser un aménagement comportant diverses essences végétales, et à sensoriser les arbres, c'est-à-dire à les équiper de capteurs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20230705-0412023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023



D'une part, pour le volet scientifique, les capteurs qui seront installés visent à prélever un certain nombre d'informations et à étudier les divers échanges qui ont lieu entre les arbres à des distances variables. L'intérêt de ce site est qu'il va constituer un maillage intéressant avec d'autres arbres équipés sur les Communes de San Martino di Lota et de Ville di Pietrabugno. Les scientifiques savent que les arbres communiquent entre eux, mais la science en est au stade des balbutiements. Les données qui seront recueillies auront une valeur importante et permettront sans aucun doute de contribuer à faire évoluer la connaissance des arbres. Une modélisation des échanges associée à l'intelligence artificielle, pourront peut-être permettre d'anticiper ou de donner des signaux d'alerte avant même l'apparition de symptômes visibles. Cela permettra de faire le lien entre la vie de l'arbre et l'évolution du climat.

D'autre part, pour le volet environnemental et paysager, l'aménagement va consister à faire un choix judicieux d'essences, avec une combinaison d'arbres, de plantes arbustives et de plantes supports qui assureront les meilleures chances de survie grâce aux interactions entre espèces. Cette combinaison sera choisie également pour ses propriétés ornementales, avec une variété de couleurs, la possibilité de tailler pour réaliser les formes voulues, mais également pour les économies d'eau et d'entretien. L'espace sera pensé en prenant en compte la période de Noël. Enfin, les plantes existantes seront récupérées pour végétaliser d'autres parcelles communales où elles seront mieux adaptées.

Le coût de l'opération est estimé à 10 000 € HT

Pour financer ce projet, il est proposé de solliciter l'aide de l'État au titre du fonds vert – axe 2 - Renaturation des villes et des villages - gestion écologique de parcs et jardins, à hauteur de 80% de son montant HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

- Approuve le programme,
- Autorise Madame le Maire à solliciter l'aide de l'État au titre du fonds vert axe 2 à hauteur de 80% du montant HT de l'opération
- Fixe ainsi le plan de financement

Opération : Ré-Aménagement paysager du carrefour de Palagaccio avec contribution à une Etude scientifique sur les arbres	Montant HT	taux
État- Fonds vert - axe 2	8 000,00 €	80%
Commune	2 000,00 €	20%
total	10 000,00 €	100%

- Autorise madame le Maire à signer toute pièce concernant ce dossier, et si besoin à adapter le plan de financement en sollicitant d'autres partenaires
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI

